COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

CONSEIL GENERAL

Type d'intervention	Interpellation (art. 34 RCG)
1er signataire	Ruiz Noë
Cosignataires	*Signatures des cosignataires*
Dépôt au nom d'un groupe	*Signature du Chef(fe) de groupe*
Dépôt au nom d'une commission	*Signature du Président*

Titre

Transformation de la maison communale de Collombey-Muraz : Etat actuel de la planification et des coûts ?

Texte de l'intervention

Lors des derniers CG, la municipalité nous a présenté de manière succincte les coûts des futurs travaux. Budgétisés une 1ère fois à ~450 KCHF, un crédit supplémentaire de ~190 KCHF a ensuite été accepté par le CG. Lors desdits CG, Monsieur le Président nous a confirmé que les coûts seraient affinés ce printemps. La richesse de notre langue fait que nous pourrions remplacer « Affiner » par « corriger, épurer » ce qui serait positif ou au contraire « allonger, étirer » ce qui impliquerait probablement un nouveau crédit.

Conclusion

J'interpelle donc le Conseil municipal pour obtenir des éclaircissements quant aux points mentionnés ci-dessous :

- Les coûts du 1er crédit supplémentaire peuvent-ils être précisés ?
- L'Atelier d'architecture Bruchez & Brunner SA peut-il expliciter l'important pourcentage d'honoraires ainsi que les divers et imprévus pour le crédit supplémentaire ?
- Le développement actuel du projet tient-il compte de l'ensemble des besoins des travaux ?

(liste non exhaustive : polluants du bâtiments (amiante, plomb dans les peintures, …), état des conduites hydrauliques, état des installations électriques (fils, câbles, tableaux aux normes, …), mise aux normes feu, choix des matériaux intérieurs et des installations extérieures, etc…)

- La planification des travaux a-t-elle été finalisée ?
- Le budget « phase d'exécution » a-t-il été calculé ?
- Pour tous les travaux non soumis aux marchés publics, j'invite la Municipalité, comme elle le fait déjà, à choisir prioritairement les entreprises sises sur le territoire communal.

Je remercie d'avance le Conseil municipal pour ses réponses circonstanciées concernant cet important projet pour les besoins des citoyens de Collombey-Muraz.

Collombey-Muraz, le 29 avril 2024 1er signataire :